

## **BRÈVE INFORMATION**

### **Visite du chantier du Centre sportif du Rocher en pleine métamorphose**

---

Nyon, le 11 juin 2024

Le Centre sportif du Rocher, construit en 1977, subit actuellement une importante rénovation de son enveloppe et de ses installations techniques. La piscine, fermée en 2018 pour des raisons de sécurité, nécessite quant à elle la reconstruction complète de sa halle, le remplacement des techniques de traitement des eaux et la rénovation des bassins.

Ces travaux sont essentiels pour assurer la pérennité des installations, répondre aux nouveaux standards énergétiques et offrir des équipements de qualité aux clubs de sport locaux ainsi qu'aux élèves de l'école du Rocher. La rénovation de la piscine permettra en outre de renforcer l'accessibilité de la natation à des publics cibles (seniors et personnes en situation de handicap) et de développer le sport santé et en entreprise.

La requalification des aménagements extérieurs de l'ensemble du site permettra aux usagers de l'école et au public une meilleure appropriation des espaces. La cour d'école sera aménagée et plantée d'arbres pour plus de fraîcheur en été. Le cordon boisé de l'Asse sera renaturé, recevant des aménagements de loisir.

Le Conseil communal a accordé un crédit de 22,3 millions de francs pour la réalisation de ce projet en septembre 2023. Les travaux ont débuté par un désamiantage sous confinement, principalement autour des bassins, suivi de la démolition de la halle.

Hier, lors d'une visite du chantier, la Municipalité a exprimé sa satisfaction quant à l'avancement des travaux. La nouvelle piscine devrait être achevée en juin 2025, la halle de sport, ses vestiaires, sa buvette et les aménagements extérieurs en décembre 2025.

#### **Chiffres clés**

- 1'495'000.– TTC de crédit d'études ([préavis N° 2020/207](#))
- 22'378'000.– TTC de crédit de réalisation ([préavis N° 2023/106](#))
- Une quarantaine d'entreprises mandatées pour la conception et la réalisation
- 390 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle de sport
- 180 m<sup>2</sup> de capteurs thermiques sur le toit de la piscine
- 1 salle de sport triple de 1110 m<sup>2</sup>
- 1 bassin inox de 25 m et 5 couloirs de nage
- 1 plongeur de 1 m et 1 plongeur de 3 m
- 1 bassin non-nageurs
- 1 dojo de 13 x 13 m

#### **Contacts presse**

**M. Claude Uldry**, Municipal des Finances et de l'Architecture, 078 769 96 70

**M. Alexandre Démétriadès**, Municipal de la Culture et des Sports, Manifestations et Maintenance, 079 952 90 02